

Question de M. Hamza Fassi-Fihri :

«Coopération entre Wallonie-Bruxelles et la RDC vu la crise politique qu'elle traverse»

M. Hamza Fassi-Fihri (cdH). – Depuis plus d'un an, la situation politique de la République démocratique du Congo (RDC) préoccupe les instances internationales. L'événement à l'origine de ce climat instable remonte au 19 décembre 2016, date à laquelle devait s'achever le deuxième – et donc dernier, selon la Constitution congolaise – mandat de Joseph Kabila. Or, celui-ci s'est maintenu à la présidence hors mandat, et malgré cette violation de la constitution, l'accord de la Saint-Sylvestre conclu entre l'opposition et le pouvoir en place, sous l'égide de l'église, avait permis de mener une transition politique, en attendant l'organisation d'élections présidentielles, législatives et communales en 2017.

Malheureusement, nous connaissons la suite réservée à cet accord et ses répercussions. Je me contenterai de citer les deux marches pacifiques du 31 décembre et du 21 janvier derniers qui ont été réprimées dans le sang, avec comme bilan un grand nombre de morts, qui reste d'ailleurs à déterminer. De nombreuses marches et manifestations, notamment d'étudiants, sont aussi réprimées dans la violence, et de manière générale, le régime s'est durci et a pris un virage autoritaire et violent.

Vu le non-respect de cet accord par le pouvoir et la dégradation de la situation politique, plusieurs acteurs sur la scène internationale ont manifesté leur mécontentement. En Belgique, la Chambre des Représentants avait dès le 20 juillet 2016 adressé des demandes claires en vue de condamner toutes les violations des droits et libertés des citoyens. La semaine dernière, nous avons assisté au bras de fer entre notre gouvernement fédéral et la RDC à la suite de l'annonce du gouvernement de la suspension de la coopération au développement bilatérale et de sa réorientation vers la société civile. Cette démarche a amené la RDC à réclamer la fermeture du bureau Schengen et du bureau belge de la coopération au sein de l'ambassade de Belgique. Récemment, le Conseil européen a prolongé le gel des avoirs et une interdiction de visa pour l'Union européenne pour plusieurs personnalités congolaises. L'ONU, quant à elle, avait réduit les effectifs de la Mission de l'Organisation des Nations unies en République démocratique du Congo (MONUSCO) en mars 2017, suite à l'assassinat de deux de ses experts dans le Kasai. Nous citerons enfin l'investissement de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) en vue de sortir ce pays d'Afrique centrale de la crise dans laquelle il est plongé.

Nous le savons, la Fédération Wallonie-Bruxelles dispose d'une délégation à Kinshasa très active et d'un bureau localisé et décentralisé à Lubumbashi. Les membres de notre administration y travaillent grâce à un programme de coopération qui s'étalait de 2015 à 2017. Cet accord portait sur quatre secteurs prioritaires:

l'éducation et la formation professionnelle, l'agroalimentaire et le développement économique, la culture et enfin la gouvernance.

Monsieur le Ministre-Président, au vu de la dégradation de la situation en RDC, j'estime qu'il est également du devoir de notre Fédération de délivrer un message fort à l'égard des autorités congolaises et sa population. Puisqu'elle implique le gouvernement congolais, n'est-il pas temps de s'interroger sur notre coopération bilatérale, et ce d'autant plus que le programme de deux ans, qui s'étalait de 2015 à 2017, touche à sa fin?

Je distingue bien la coopération avec les autorités et avec la société civile. Au fil du temps, même dans les moments les plus difficiles, la délégation de notre Fédération installée à Kinshasa est toujours restée active pour appuyer la société civile congolaise malgré les relations avec les autorités gouvernementales. Quelles sont les consignes données à nos représentants présents sur place par l'intermédiaire de Wallonie-Bruxelles International (WBI)? Compte tenu de ces circonstances, comment envisagez-vous le maintien de notre délégation en RDC? Si les activités en appui de la société civile sont préservées, ce que mon groupe souhaite, quid de la coopération avec les autorités? Nous devons garder à l'esprit que l'accord de coopération a expiré et que la situation sur place n'est pas pacifiée. Enfin, vous êtes-vous assuré que les moyens envoyés par les entités francophones de notre pays à la société civile congolaise ne profitent pas, de manière directe ou indirecte, à des proches du pouvoir en place?

Par ailleurs, pouvez-vous nous en dire davantage sur les interventions de l'OIF? Il semble qu'elle ait été sollicitée pour réaliser un audit du fichier électoral, c'était l'un des éléments avancés par le pouvoir en place pour expliquer le retard dans l'organisation du processus électoral. Savez-vous comment l'OIF compte mener à bien cette tâche, avec quelle expertise, quelle méthodologie et quel calendrier? Et quels seront les moyens financiers qui y seront affectés? Le manque de moyens de la Communauté internationale est également un élément mis en avant par le pouvoir en place et par Joseph Kabila pour justifier le retard et le non-respect des accords de la transition politique.

Monsieur le Ministre-Président, vous avez mon soutien le plus total concernant votre message condamnant les violences commises en RDC et transmis par notre délégation aux autorités congolaises. Nous devons faire preuve de fermeté et nous en tenir à nos principes, à savoir le respect de l'État de droit et les valeurs que nous défendons sur la scène internationale ou en tout cas dans la Francophonie. Lorsqu'un pays, même proche, ne respecte pas ces principes, il est de notre devoir de le rappeler à l'ordre avec fermeté. Nous devons également nous montrer cohérents et ne pas tenir un double discours – cette remarque ne vous concerne en rien, Monsieur le Ministre-Président. Mais cette critique a déjà été émise à l'encontre des autorités belges au sein de la diaspora congolaise en Belgique.

Notre relation historique avec le Congo nous engage vis-à-vis de la population et du pays en général, et nous oblige à l'humilité. C'est avec cette double balise que nous devons agir.

Nous pouvons actionner deux leviers.

Le premier est politique et nous impose de travailler en coordination avec le gouvernement fédéral, et particulièrement le ministère des Affaires étrangères, afin de remplir notre rôle de soutien à l'OIF. C'est en cours et je m'en réjouis.

Il s'agit d'un rôle de soutien à la société civile pour lequel vous avez apporté les nuances qui s'imposent. Je les comprends et les partage. Il est difficile de soutenir une société civile partisane, alors que nous ne devons pas nous immiscer dans le jeu partisan. Mais certains acteurs sont en dehors des étiquettes partisans, comme le Comité laïc de coordination, qui est une espèce de plateforme très large de la société civile reconnue comme étant en dehors du jeu des partis et des

**29 janvier 2018 - Intervention du député Hamza FASSI-FIHRI
Concernant la situation préoccupante en RDC**



candidats et des postures des uns ou des autres. Nous devons renforcer nos liens avec ce type d'acteurs.

Le second levier est celui de la coopération entre certaines de nos compétences. Là aussi, j'ai entendu votre souhait d'être prêt au moment de la transition. Je comprends votre logique et la soutiens. Nous devons maintenir ce lien avec la société civile non partisane, être prêts quand la transition s'opérera et, entre les deux, conserver ce lien, aussi informel soit-il. Nous pouvons faire confiance aux acteurs de terrain pour rester informés de la situation et pouvoir réagir rapidement.